

Société vaudoise des sciences naturelles : séance du 1er décembre 1869

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 50

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant aux chansons, il en est une, entre autres, faite pour la circonstance par M. Reiser, brasseur, qui a obtenu un succès enthousiaste. Elle s'adressait tour à tour à l'un des malheureux placés au banc dit « des ânes, » pour avoir manqué le carton au tir de la *Société*. A la fin de chaque couplet, un immense bonnet d'âne allait prendre place sur la tête de celui qui venait d'être désigné par le chanteur. On comprend dès lors les rires et la folle joie qui animaient l'assemblée à ce moment-là.

Voici quelques couplets de votre serviteur, chantés après ceux de M. Reiser. Nous réclamons toute l'indulgence du lecteur pour ces rimes faites à la hâte.

L. M.

Air : *Du Dieu des bonnes gens.*

Vers Montmeillan, une pauvre cabane,
Sous le rocher, penche bien bas son front ;
Triste, isolée, elle accuse Lausanne,
Comme quelqu'un victime d'un affront.
A son vieux toit s'affaissant en ruine,
Lorsque le vent fait sentir sa rigueur,
Le promeneur qui gravit la colline
Jette un regard moqueur.

N'oublions pas toute chose passée,
Car bien longtemps votre tir s'abrita
Sous la cabane étroite et délaissée,
Que tout à coup votre absence attrista.
Dans cette fête, à tous bien chère et belle,
Buvons au moins, au moins une fois l'an,
Au souvenir qu'ici je vous rappelle,
Au tir de Montmeillan.

Vous avez donc préféré la Ponthaise,
Qui vous offrait un plus vaste local ;
De votre choix, vraiment, je suis fort aise,
Car le tireur ne s'y trouve point mal.
Ce lieu jadis plein de monotonie
S'est transformé complètement dès lors,
Tant vous semez d'allégresse et de vie,
Dans ce pays des morts.

Oui, le tireur que la chance caresse
Autour de lui provoque la gaieté ;
Il va, revient, charge et tire sans cesse,
Et chaque coup vers le centre est porté.
Dans ces moments, pour lui, rien d'impossible ;
Son bras est ferme et son regard altier ;
Et de la lune il choisirait pour cible
Le plus petit quartier.

Puis, quand le sort n'est pas très favorable
Il se console et demeure joyeux ;
Car pour trouver une excuse valable,
Il est toujours adroit, ingénieux :
C'est un diner qu'on digère avec peine ;
C'est un « faux jour, » le vent ou la chaleur ;
Et, s'il le faut, on se rabat sans gêne
Sur le pauvre marqueur.

Je vois, hélas ! groupés à cette table,
De bons enfants en ânes déguisés ;
Pour des tireurs, le fait est regrettable
Ils sont, du sort, bien mal favorisés.
Pour l'an prochain, dans ma juste prière,
Je fais le vœu qu'à ce banc de malheur
Le chansonnier, notre brasseur de bière,
Ait la place d'honneur.

On dit souvent, on dit « qu'à quelque chose
Malheur est bon, » et je le crois fort bien :
Des coups manqués, s'administrant la dose
Le bois Mermet, messieurs, n'y perdra rien.

Oui, des moqueurs, bravez la raillerie,
Et devant eux gardez un noble aplomb,
Vous qui fondez, là-bas, pour la patrie
Une mine de plomb.

Carabiniers, que l'on entend sans cesse,
Avec orgueil, dire sur tous les tons,
Que vous devez à votre seule adresse
Et tous vos prix et vos nombreux cartons,
Vous vous trompez ; sachez qu'il est un homme
Que le tireur ne doit point oublier ;
Avec plaisir, ici, je vous le nomme :
C'est Siber l'armurier.

Dans l'atelier, son enclume résonne
Dès le matin, sous les coups du marteau ;
Son vieux soufflet, tout oppressé bourdonne,
Sa lime grince, agaçante, à l'étau.
Ce travailleur, cet armurier artiste,
Perfectionnant détentés et canons,
Ne fait-il pas souvent monter la liste
Des prix et des cartons ?

En terminant, j'ai du plaisir à dire
Que nos succès, quoique si différents,
A ce banquet ne viennent jamais nuire,
Car la gaieté brille dans tous nos rangs.
Si l'on nous voit, du tir, briguant la gloire,
Rivaux jaloux, lutter avec effort,
Nous sommes tous, lorsqu'il s'agit de boire,
Parfaitement d'accord.



Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 1^{er} décembre 1869.

La bibliothèque de la Société sera dorénavant ouverte, le mardi de 7 à 9 heures du soir et le jeudi de 10 heures du matin à midi.

M. le professeur *Bischoff* présente à la société un appareil très simple au moyen duquel il est parvenu à alimenter régulièrement une capsule dans laquelle s'évapore une dissolution saline, et cela sans exiger la présence constante de l'opérateur. La liqueur, renfermée dans un réservoir supérieur, communique avec la capsule par le moyen d'un siphon ; la branche inférieure de celui-ci, au lieu d'être continue, est fermée sur une petite longueur par un tube en caoutchouc qu'une pince peut étrangler ou laisser ouvert. Cette pince est manœuvrée par un flotteur formé d'un ballon de verre, qui nage dans le liquide en évaporation.

M. *Cauderay* rapporte le fait que pendant l'orage qui s'est déchainé sur Lausanne dans la journée de mardi 30 novembre, le paratonnerre qui surmonte la grosse tour de la cathédrale a été entouré pendant quelques instants d'une lueur très vive, suivie d'un fort coup de tonnerre ; à ce moment, la sonnerie de l'hôtel-de-ville, qui est en communication télégraphique avec le clocher de la cathédrale, a tinté pendant 20 ou 30 secondes, et le ressort qui presse le marteau de cette sonnerie s'est détendu.

Il faut ajouter que dès la chambre du veilleur de nuit de la cathédrale, le fil de terre de la sonnerie n'est autre chose que le conducteur du paratonnerre, ce qui explique assez bien la production des effets indiqués plus haut par une simple dérivation du fluide atmosphérique.

M. *Cauderay* communique ensuite un fait qui vient confirmer l'opinion émise par M. L. Dufour que, sur les lignes télégraphiques, il se produit des communications directes du courant entre les fils parallèles voisins. La ligne télégraphique fédérale Lausanne-Fribourg-Berne qui longe la voie ferrée, se compose de 3 fils, placés sur les mêmes poteaux que le fil de la compagnie. Dans les grands tunnels que ces fils ont à traverser, une déperdition très grande d'électricité se produisait, et l'administration fédérale a cru devoir, dans ces tunnels, placer les trois fils dans un tube souterrain ; dès ce moment, il y a eu augmentation très notable du courant, et



**Diese Seite stand nicht für die
Digitalisierung zur Verfügung**

**Cette page n'a pas été disponible
pour la numérisation**

**Questa pagina non era a
disposizione di digitalizzazione**

**This page was not available for
digitalisation**



**Diese Seite stand nicht für die
Digitalisierung zur Verfügung**

**Cette page n'a pas été disponible
pour la numérisation**

**Questa pagina non era a
disposizione di digitalizzazione**

**This page was not available for
digitalisation**